

INFO MUNICIPAL

JUILLET - AOÛT 2022

Volume 25, numéro 08 Règlement: 1997-12-329

EN MANCHETTES

AVIS PUBLIC

Adoption du premier projet de règlement no 2022-06-576 « modifiant le plan d'urbanisme 2009-05-437 » et ses amendements s'il y a lieu.

Information page 6

AVIS PUBLIC

Adoption du premier projet de règlement no 2022-06-577 « modifiant le règlement de zonage 2009-05-438 » et ses amendements s'il y a lieu.

Information page 7

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La cueillette des encombrants se fera la semaine du 7 juillet 2022.

Information page 9

CONCOURS - Saint-Narcisse fleuri



Participons ensemble à l'embellissement par le fleurissement de notre MUNICIPALITÉ!!





Information page 22

MOT DU MAIRE





Ce besoin de recréer des liens, d'être simplement mieux ensemble

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes au premier jour de l'été. Après un printemps gris et pluvieux, au sortir de la pandémie, on espère de la lumière, du beau temps, de la chaleur. On espère aussi de la chaleur humaine, de la tolérance, de la patience. Parce qu'en observant ce qui se passe sur les réseaux sociaux et dans les nouvelles, on constate que les gens « ont la mèche courte ». Est-ce que ces gestes sont des manifestations de l'anxiété vécue et refoulée pendant la pandémie ? Possiblement. La politesse disparaît, les gros mots sortent rapidement, les gestes d'impatience sont monnaie courante. Mais quel exemple est-on en train de montrer à nos jeunes ? Je nous invite à pendre conscience de nos manques de patience et à travailler ce muscle. Parce que notre exemple fait partie de l'éducation à fournir à nos enfants.

Un été animé dans notre communauté

Le parc patrimonial sera à nouveau très animé cet été. Ce lieu constitue un point d'intérêt à fréquenter pendant toute la saison estivale.

Ça y est! On revient avec une 17º saison des Mercredis de l'Agora à compter du 29 juin prochain. Je retrouve avec grand bonheur ces petits moments de plaisir musical estival. Les Mercredis constituent un lieu de rencontres et d'échanges très intéressants qui contribuent à tisser des liens dans notre communauté. Un grand merci au comité formé d'Alex Gignac-Rousseau, Karine Simoneau et Marianne Veillette pour leur dévouement à l'organisation de ces événements. Leur travail commence en début d'année avec la recherche de commanditaires, la planification des spectacles, les contacts aux artistes, etc.

Un grand merci aux commanditaires qui contribuent financièrement aux activités. Votre générosité perdure dans le temps et permet que l'on puisse offrir à tous nos concitoyens, des plus petits aux plus grands, des soirées estivales magiques qui font du bien. Surveillez la page Facebook des Mercredis de l'Agora pour connaître la programmation et invitez la visite!

Les 8-9-10 juillet, le *Rendez-vous des arts* revient en force après une pause de deux années. Notre symposium de peinture accueille des artistes de renom qui participent pour notre plus grand plaisir. Le comité, sous l'habile direction de Céline Gervais et ses bénévoles, est à préparer cet événement attendu qui promet de belles surprises et des rencontres très inspirantes. Quel bonheur que d'aller doucement à la rencontre des peintres qui nous ouvrent la porte de leur univers créatif! On a besoin de beau. Les peintres en ont plein à nous offrir!

À compter du 3 juillet prochain, une nouvelle saison des *Marchés champêtres* s'ouvre pour le plus grand bonheur de nos papilles gustatives! Plein d'artisans et de producteurs locaux et régionaux seront sur place pour nous faire découvrir leurs produits! Un grand merci à Annabelle, Josiane et Éliane Veillette qui constituent le cœur de cette organisation, de même qu'à tous les bénévoles qui assurent un bon déroulement des opérations, le montage et le démontage des espaces, l'animation musicale et autres.

Vraiment, notre municipalité n'a rien à envier aux autres pour l'animation qu'on y retrouve!

Bon été et au plaisir de vous rencontrer lors de ces activités!

Votre conseil municipal

Guy Veillette, maire

Catherine Bourget, siège # 1 Nathalie Jacob, siège # 2 Michel Larivière, siège # 3 Jocelyn Cossette, siège # 4

Michel Larivière, siège # 3 Jocelyn Cossette, siège # Kim Mongrain, siège # 5 Gilles Gauthier, siège # 6

Guy Veillette

CHANGEMENT D'ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Pour faire le changement d'adresse de correspondance auprès de la municipalité, vous n'avez qu'à télécharger le « Formulaire de correction ou de changement d'adresse » sur le site Web

et nous le retourner :



Par la poste : 353, rue Notre-Dame

Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

Par courriel à : municipalite@saint-narcisse.com

Pour information : Lucie Désaulniers au 418-328-8645 poste 2221

Paiement de votre compte de taxes sur « AccèsD » - Procédure



Paiement par Internet



Utilisez le numéro de matricule comme numéro de compte en prenant soin d'inclure seulement trois zéros à la fin.

Nous vous recommandons de vérifier à nouveau si votre matricule est identique à celui inscrit sur votre compte de taxes, afin de vous assurer que votre paiement nous parvienne correctement. Il est de votre responsabilité de vérifier que le paiement a bien été reçu par la municipalité.

Modes de paiement acceptés : Accès D - Interac - Chèque - Comptant II est possible de payer vos taxes directement au bureau municipal.



<u>Dates d'échéance de paiement</u>: - 1er juillet 2022

- 1er octobre 2022



Bureau municipal - Vacances

Pour la période des vacances du <u>lundi 25 juillet au vendredi 5 août, le bureau</u> <u>municipal sera fermé.</u> Le service d'urbanisme et environnement demeure disponible durant cette période et sera en vacances du 7 au 12 août 2022.

Vous devez prendre rendez-vous avec Sébastien Blanchette par téléphone au 418-328-8645 #2224 ou par courriel à : inspecteur@saint-narcisse.com

Il vous sera possible de laisser un message vocal au **418 328-8645** ou un message courriel à **municipalite@saint-narcisse.com**. La prise des messages se fera au retour des vacances le lundi 8 août.

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous pouvez communiquer avec monsieur Guy Trépanier au 819 690-5056.

Bonnes vacances et bon été avec prudence !!!



PERMIS, CERTIFICAT ET DÉCLARATION DE TRAVAUX



Vous avez besoin d'un permis ou de renseignements concernant des travaux de construction , rénovation ou de démolition ?

Vous désirez des informations en matière d'urbanisme et environnement?

Communiquez avec l'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement, monsieur Sébastien Blanchette. Il se fera un plaisir de vous aider.

Vous pouvez le joindre au bureau municipal le lundi, le mardi et le vendredi entre 8 h 30 et 12 h et 13 h et 16 h.

(S) Par téléphone : **418-328-8645 poste 2224**

Par courriel : inspecteur@saint-narcisse.com





AMATEURS DE PHOTOS RECHERCHÉS

Tu as de belles images et tu voudrais les partager !!



Nous aimerions avoir vos meilleurs clichés pour la confection de notre calendrier annuel 2023.



Faites parvenir vos photos à : municipalite@saint-narcisse.com avant le 30 septembre 2022.



Saviez-vous que le Règlement provincial d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, oblige le propriétaire ou le gardien d'un chien à l'enregistrer auprès de la municipalité locale de sa résidence principale dans un délai de 30 jours de

l'acquisition du chien ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.

Complétez le formulaire que vous pouvez vous procurer en vous présentant au bureau de la municipalité ou en communiquant avec nous par courriel à :

municipalite@saint-narcisse.com ou par téléphone au 418-328-8645 #2221.

Vous pouvez également procéder à l'inscription de votre chien sur le site Web à l'onglet : « *Info/Citoyen/formulaire-enregistrement-chien* ». Des frais de 15 \$ annuellement sont exigés.

https://www.saint-narcisse.com/info-citoyen/formulaire-enregistrement-chien/





AVIS PUBLIC CONSULTATION PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2022-06-576

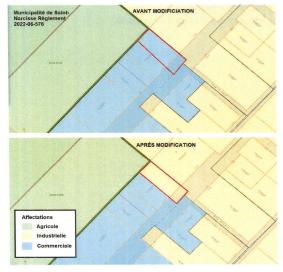
Le soussigné donne avis public de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 6 juin 2022, le premier projet de règlement n° 2022-06-576 « modifiant le plan d'urbanisme 2009-05-437 » et ses amendements s'il y a lieu.
- 2. Conformément à la loi, une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi 5 juillet 2022 à 19 :15 à la salle multifonctionnelle située au 290 rue Principale, à Saint-Narcisse. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil et un membre du personnel expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

 L'objet de ce règlement est d'amender le plan d'urbanisme portant le numéro 2009-05-437 afin de redéfinir les limites des affectations commerciales-résidentielles et industrielles, entre les rues

Notre-Dame et Principale, à l'intérieur du périmètre urbain, ceci afin de répondre aux besoins exprimés dans ce secteur.

- 4. Les affectations visées par ce projet de règlement sont illustrées par le plan ci-contre :
- 5. Ce projet de règlement ainsi que toute la documentation relative à cette modification du plan d'urbanisme (nature de la demande, documents au soutien de la demande et analyse) sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 353 rue Notre-Dame à Saint-Narcisse du lundi au vendredi entre 08:30 et 12:00 et entre 13:00 et 16:00.



Donné à Saint-Narcisse, ce 20 juin 2022.

/ Original signé / Stéphane Bourassa, Directeur général





AVIS PUBLIC CONSULTATION PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2022-06-577

Le soussigné donne avis public de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 6 juin 2022, le premier projet de règlement n° 2022-06-577 « modifiant le règlement de zonage 2009-05-438 » et ses amendements s'il y a lieu.
- 2. Conformément à la loi, une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi 5 juillet 2022 à 19 :15 à la salle multifonctionnelle située au 290 rue Principale, à Saint-Narcisse. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil et un membre du personnel expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- 3. L'objet de ce règlement est d'amender le règlement de zonage portant le numéro 2009-05-438 afin de redéfinir les limites des zones 104-l et 101-C, entre les rues Notre-Dame et Principale, à l'intérieur du périmètre urbain, ceci afin de répondre aux besoins exprimés dans ce secteur.
- 4. Les zones visées par ce projet de règlement sont illustrées par le plan ci-contre :



- 5. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 6. Ce projet de règlement ainsi que toute la documentation relative à cette modification du plan d'urbanisme (nature de la demande, documents au soutien de la demande et analyse) sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 353 rue Notre-Dame à Saint-Narcisse du lundi au vendredi entre 08 :30 et 12 :00 et entre 13 :00 et 16 :00.

Donné à Saint-Narcisse, ce 20 juin 2022.

/ Original signé / Stéphane Bourassa, Directeur général

HYDROMÈTRE - Lecture de compteur d'eau





Nous sommes maintenant rendus à la période de la gestion des hydromètres pour la lecture de votre compteur d'eau. Cette lecture devra être prise directement par le propriétaire et/ou une personne attitrée à le faire.

Nous vous demandons de compléter le relevé de lecture des compteurs d'eau et d'inscrire votre numéro de téléphone à l'endroit indiqué. Il est possible de le compléter également en ligne sur notre site Internet à l'onglet « Info citoyen » - Lecture de votre compteur d'eau ». La date limite pour nous retourner le tout est le 15 septembre 2022.

Règlement # 2020-03-558 article 10.10 :

Omission de retourner la carte de lecture du compteur d'eau

Tout propriétaire qui omet ou néglige de retourner, dans le délai prescrit au présent règlement, la carte de lecture de son compteur d'eau est sujet aux **pénalités prévues à l'article 8.4 du règlement numéro 2012-03-484**, en plus du prix de l'eau prévu pour un bâtiment non relié à un compteur d'eau, lequel prix, en pareil cas, est considéré comme une estimation de la consommation d'eau; cependant, lors de la production de la prochaine carte de lecture du compteur d'eau par le propriétaire pour la prochaine année de taxation, la municipalité effectuera les ajustements nécessaires à la facturation pour tenir compte de la consommation réelle selon le tarif en vigueur lors de l'ajustement.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 328-8645 POSTE 2221.

Nous vous remercions de votre collaboration.

LECTURE DE VOTRE COMPTEUR D'EAU 2022				
Date de la lecture	jour / mois / année			
Propriétaire de l'immeuble				
Adresse du propriétaire:				
Adresse où se trouve le compteur si différente:				
Téléphone et/ou cellulaire	Tél.: Cell.:			
Nombre de personnes vivant à cette adresse :	Adultes (18 ans et +) :	Enfants (moins de 18 ans) :		
Numéro du compteur:	Lecture du compteur en gallon	Lecture en mètre cube		
	Ex: 0 000 000 gal (inscrire le 0 qui ne bouge pas)	Ex.: 000.00 m ³ (important de mettre le point et les chiffres après		
1=				
2=				
3=				
4=				
5=				
6=				
7=				
8=				

(Règlement 2019-119) MRC des Chenaux



Encombrant autorisés

Une limite de 6 articles, d'un poids maximum de 100 kilogrammes, sont autorisés par immeuble lors de la collecte des encombrants.

Il y aura collecte des encombrants (meubles et autres) la semaine du 7 et du 14 juillet selon votre jour de la cueillette habituelle.

Les encombrants autorisés dans la collecte sont de manière non limitative :

- ⇒ le mobilier tel que bureaux, sofas, fauteuils, commodes, bibliothèques, matelas, sommiers, électroménagers (exempts de gaz réfrigérants);
- ⇒ les appareils et articles domestiques tel que les toilettes, lavabos;
- ⇒ les branches de moins de 3 centimètres de diamètre et 1,2 mètre de longueur, attachées en fagots de moins de 22 kilogrammes;
- ⇒ les tapis et prélart coupés en bandes de 4 pieds maximum et attachés solidement en rouleau de 1 pied de diamètre maximum;
- ⇒ les piscines et jouets pour enfants, les toiles et tôles de piscines en bandes de 4 pieds maximum et attachées solidement en rouleau de 1 pied de diamètre maximum;



Matières résiduelles non autorisées

Il est défendu à toute personne de déposer en bordure de rue pour la collecte des encombrants :

- ⇒ des matières résiduelles dans des sacs;
- ⇒ tout produit contenant des halogènes ou des gaz réfrigérants;
- ⇒ des bains et douches;
- ⇒ des pneus;
- ⇒ des pièces de véhicules automobiles et machineries de toutes sortes;
- ⇒ des résidus domestiques dangereux;
- ⇒ des produits électroniques;
- ⇒ des résidus de construction, de rénovation et de démolition;
- toute boîte, valise, coffre ou tout autre forme de contenant muni d'un couvercle, d'une porte ou d'un quelconque dispositif de fermeture dans lequel un enfant pourrait s'introduire et rester enfermé, sans avoir au préalable enlevé la porte, le couvercle ou le dispositif de fermeture et tout matériau dont une des dimensions est supérieure à 1,2 mètre;
- ⇒ toutes ordures ménagères, matières recyclables ou organiques telles que les feuilles mortes, les résidus de gazon;



Les encombrants doivent être placés à au moins 1 mètre de tout bac ou conteneur. Ils doivent être regroupés et placés de telle sorte qu'ils puissent être ramassés manuellement par les préposés de la MRC ou le fournisseur de services sans que ceux-ci aient à forcer pour les extraire ou les démêler des autres encombrants ou de d'autres matières non admissibles.

Horaire

Tout propriétaire ou occupant d'un immeuble desservi doit déposer les encombrants en bordure de rue suivant l'article 26 pour 5 heures le jour de la collecte. La MRC, ou son fournisseur de services, n'est pas tenu de ramasser les encombrants placés en retard. Il est défendu à toute personne d'apporter un encombrant en bordure de rue avant 17 heures la veille du jour de la collecte des encombrants de son immeuble.



INFO MUNICIPAL Source: Règlement 2019-119 MRC des Chenaux Page 9





La Municipalité informe les citoyens que des travaux de réfection d'aqueduc auront lieu sur la rue Louis, du Collège, de l'Église et sur la route Trépanier.

Ces travaux débuteront lundi le 27 juin et seront réalisés jusqu'en septembre 2022.

L'horaire est sujet à changement en fonction des conditions météorologiques.

Merci de votre compréhension!



Entretien des terrains

Tout terrain doit être maintenu en état de propreté. Le terrain doit toujours être libre de broussailles, de branches, de mauvaises herbes, de déchets, vieux meubles, carcasses d'auto, bidons, vieux matériaux de construction et tous autres

rebuts ou matières inflammables ou nauséabondes.

Dans toutes les zones résidentielles, seul l'entreposage du bois de chauffage, de matériaux de construction, d'une roulotte, d'un véhicule récréatif, d'une embarcation nautique ou d'une remorque est permis sur les terrains, et ce, aux conditions suivantes :

- ⇒ Tout entreposage doit se situer dans les cours arrières et ce, à 1,5 mètre des lignes de lot.
- ⇒ L'entreposage du bois de chauffage est limité à 7 cordes de bois organisées de 4X4X8 pieds.
- Les roulottes et les véhicules récréatifs peuvent être entreposés pour des périodes maximales de 12 mois consécutifs et ne peuvent pas être utilisés comme hébergement en dehors des terrains prévus à cet effet.
- ⇒ Les matériaux de construction peuvent être entreposés seulement lorsqu'il y a des travaux de construction sur le terrain en question.





















Ministère des Transports du Québec

>> Informations **générales**





Québec 511 est un outil bien connu du public, mais saviez-vous que ce service est également à la portée des municipalités pour favoriser la sécurité sur le réseau routier du ministère? En composant le 511, puis en faisant l'option 2, vous pouvez parler directement à l'un de nos préposés afin de communiquer toute situation pouvant représenter un risque pour les usagers.

Tout signalement lié à l'une des situations suivantes est aussitôt relayé à l'équipe du centre de services du ministère le plus près, afin que la situation soit corrigée rapidement :

- bris de chaussée (ex: nid-de-poule);
- présence d'une carcasse d'animal sur la route;
- débordement d'un ponceau transversal à la route, défectuosité d'un feu de circulation.

Cette fonction téléphonique est accessible en tout temps. Elle s'ajoute aux nombreuses autres informations disponibles par l'entremise du service multiplateforme Québec 511, dont la diffusion des conditions routières, des entraves et des événements en cours sur le réseau routier.

Source : ministère des Transports du Québec

DÉPÔT POUR LE RECYCLAGE « Serpuariens »

Nous vous rappelons que la municipalité a un dépôt à l'intérieur du garage municipal afin de vous offrir un service de recyclage d'appareils électroniques désuets dont vous ne vous servez plus. (Ex. ordinateurs, téléviseurs, téléphones, radios, etc.).

Vous n'avez qu'à vous présenter au bureau de la municipalité au 353, rue Notre-Dame, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h.

Ce service vous est offert gratuitement.



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - Conseils

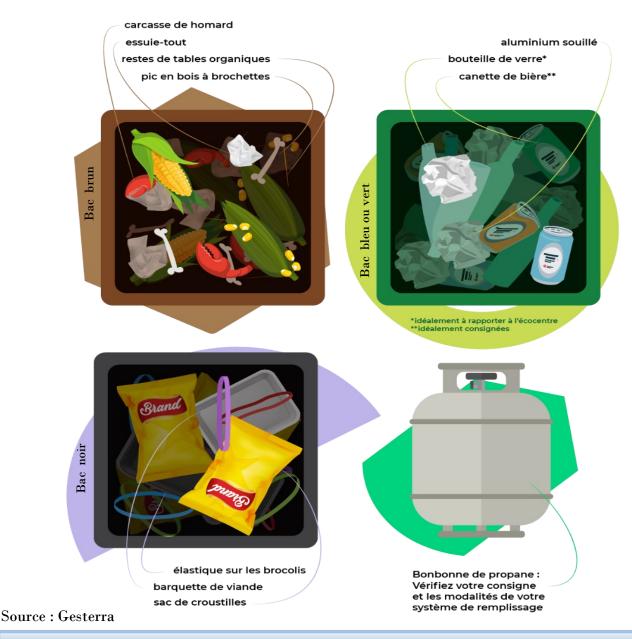


Je TRIcolore

pour une bonne gestion de mes déchets

Vous recevrez 4 fois par année des conseils et astuces pour faciliter la gestion de vos matières résiduelles.

Si vous vous demandez dans quel bac mettre vos pics à brochettes et votre aluminium souillé, voici quelques astuces!



PROGRAMMATION - Marché champêtre

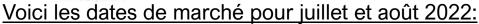




Le Marché champêtre de Saint-Narcisse arrive à grands pas!



Pour le lancement de la 7^e saison, <u>23 exposants</u> de la région seront présents pour vous offrir leurs produits!



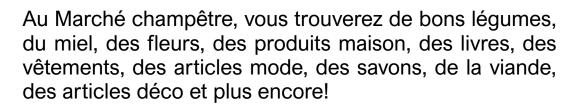
3 juillet - Lancement de la saison

17 juillet – Marché public du livre juxtaposé au marché

31 juillet - Marché de Noël

14 août – Fête de la famille

*Chansonnier talentueux chaque dimanche de marché!





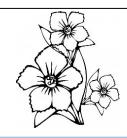
10 h à 15 h

On se voit au marché!

Votre comité organisateur

Annabelle, Éliane et Josiane

L'achat local : une douce saveur d'entraide!



PROGRAMMATION - Mercredis Agora



PROGRAMMATION COMPLÈTE

29 juin 2022 : Hommage aux Beatles avec le groupe Come Together. Venez revivre les grands succès musicaux de ce groupe mythique ayant marqué toute une génération.

Présenté par:





13 juillet 2022 : Hommage à CCR avec le groupe CCR Reborn. Venez assister à une soirée mémorable offerte par le groupe CCR Reborn par leur performance et leurs interprétations. Du country au blues, du pop au rock'n roll, laissez-vous transporter par les meilleurs succès festifs de CCR.

Présenté par:

Cossette

ergeron e

27 juillet 2022 : Soirée canadienne. Venez revivre de bons souvenirs, comme dans le temps, avec des artistes invités de talent, sous la direction de Serge Mathon et Marie-Claude Breault, accompagnés de leurs musiciens Gaston Nolet et Jonathan Rivard.

Présenté par:





GPE DIESEL



3 août 2022 : Old Country Band. Venez chanter et danser sur les plus grands succès country des

dernières décennies.

Présenté par :



10 août 2022 : Hommage à ACDC par Hells Bells. Venez passer une soirée haute en couleur et en musique avec ce groupe qui offre bien plus qu'un simple hommage à ACDC. Venez assister à une performance du tonnerre avec des interprètes ressemblant aux membres originaux de ce groupe légendaire.

Présenté par:





17 août 2022 : Éric Masson et ses musiciens. Pour clôturer la saison 2022, venez chanter, danser et fêter avec le très populaire groupe d'Éric Masson accompagné de ses musiciens dans une soirée endiablée.

Présenté par :

Merci à nos partenaires



























PROGRAMMATION - Rendez-vous des arts



PROGRAMMATION COMPLÈTE



Programmation

Vendredi 08 juillet

14h00 Accueil des artistes et accrochage

16h30 Mot de bienvenue, présentation des artistes, chevalet musical et œuvres collectives (mises à l'encan durant la fin de semaine) suivi d'un goûter (artistes et invités).

Samedi 09 juillet

09h30 Ouverture officielle et artistes à l'œuvre

12h00 Dîner des artistes et invités

13h00 Reprise des activités

14h00 Démonstration de l'artiste peintre :

Gabrielle Dumont

18h30 Souper (méchoui) servi sur le site de l'Agora (artistes et invités)

Dimanche 10 juillet

09h30 Reprise des activités et artistes à l'œuvre

IIh30 Brunch des artistes et invités

13h00 Reprises des activités

14h00 Démonstration de l'artiste peintre:

Gabrielle Dumont

16h00 Tirage de l'œuvre de l'artiste peintre :

Gabrielle Dumont

16h30 Clôture de l'événement. Au revoir!

Bonjour,

C'est avec grand plaisir, en tant que présidente d'honneur, que je vous invite à la 13e édition du Rendezvous des arts de Saint-Narcisse. Au cœur de ce charmant village, vous serez accueillis avec joie par les hôtes et les artistes. Nous sommes fébriles de vous retrouver après deux ans de pause et cette rencontre sera assurément des plus festives!



Venez échanger avec les artistes et découvrir leurs récentes créations qui vous feront vibrer par leur imaginaire aux mille couleurs! Je vous convie les 8, 9 et 10 juillet prochains au Parc patrimonial de Saint-Narcisse.

Très hâte de vous rencontrer.

Gabrielle Dumont Artiste peintre

Artistes présents lors de l'évènement

Denis Beaudet Réal Boisvert Sylvain Bordeleau Magella Bouchard Paul-Yvan Bourgault Renald Brisebois André Buist Michelle-Andrée Caron Renald Cossette Céline Daviault Michel Desharnais Hélène Dessureault Gabrielle Dumont Sonia Duval Dominique Gravelle Linda Isabelle Mercédes Jauron lacqueline Lacerte Hélène Lafontaine

Mercédes Jauron
Jacqueline Lacerte
Hélène Lafontaine
Lisette Lefebvre
Daniel Martel
Claude Melançon
Denis Morin
Luc Nadeau
Pierre-André Paquin
Isabel Picard
Manon Tétreault

St-Colomban Trois-Rivières Hérouville Trois-Rivières Yamachiche Québec Yamachiche Shawinigan St-Étienne-des-Grès Trois-Rivières Shawinigan Shawinigan Québec St-Narcisse Trois-Rivières Forestville Shawinigan Shawinigan Shawinigan Trois-Rivières Blainville Blainville

Trois-Rivières

St-Hyacinthe

Grondines

Montréal

Lévis

Merci à tous nos commanditaires (voir page 14)

BIBLIOTHÈQUE





Ouvert tous les mercredis De 10 h à 12 h, 14 h à 16 h et de 18 h à 20 h

La belle saison de l'été est arrivée et il est temps de profiter de celle-ci! Ainsi, notre équipe de bénévoles prendront leurs vacances entre le 18 juillet et le 5 août. Notre bibliothèque sera fermée les mercredis 20 et 27 juillet ainsi que le 3 août. Durant cette période, toutes activités avec les jeunes bénévoles, les garderies ou autres organismes seront suspendues. Les PEB (prêts entre bibliothèques) seront aussi fermés pour 3 semaines. Donc, si vous avez emprunté récemment des PEB, vous pourrez venir les déposer dans la chute de livres à la date d'échéance due sur le bordereau de réception collé dans votre livre. Pour les prêts réguliers, vous pourrez aussi retourner à la date due vos livres dans la chute à livres qui demeurera ouverte 24/24 heures.

Je veux remercier l'équipe des jeunes bénévoles du primaire qui viennent de façon régulière le mercredi soir. Elles sont dynamiques et elles apportent une contribution significative à la bibliothèque !! Vous allez vous reconnaître... Merci à Coralie, Adèle, Éliane, Abygaëlle, Ariel, Megan et Kamille pour votre énergie positive!

En juin, les enfants avec leurs parents sont venus s'inscrire au Club de lecture d'été TD. Certains d'entre eux ont créé leur compte afin d'accéder à toutes les activités du Club de lecture en ligne. Vous pouvez toujours inscrire vos enfants à ce site en appelant à notre biblio au (418) 328-4430 en laissant votre nom complet et numéro de téléphone.

Nous avons complété l'inventaire de tous les livres de notre biblio afin d'évaluer son état et de pouvoir décider des nouveautés à acheter. Nous serons présents dans un kiosque lors du Marché champêtre et Marché public du livre le dimanche 17 juillet pour présenter tous nos services. Venez nous visiter et il sera aussi possible de vous abonner.

Enfin, merci à tous les membres de l'équipe des bénévoles qui donnent de leur temps pour vous offrir de bons services! Merci à Nancy B., Cécile D., Catherine B., Louise T., Lucille D., Lise B. et Lise L. J'apprécie votre support constant et votre bonne humeur! Merci aussi au maire, au conseil et à toute l'équipe de la Municipalité qui nous appuient dans toutes nos réalisations!

Venez vous choisir de bons livres les mercredis 6 et 13 juillet !! Merci à vous les usagers de votre présence régulière! On vous souhaite de très belles vacances en compagnie de votre famille ou vos amis! Au plaisir de se revoir à notre réouverture le 8 août!

Louise et l'équipe des bénévoles.





ASSOCIATIONS





Employeurs et attraits touristiques de la MRC des Chenaux...

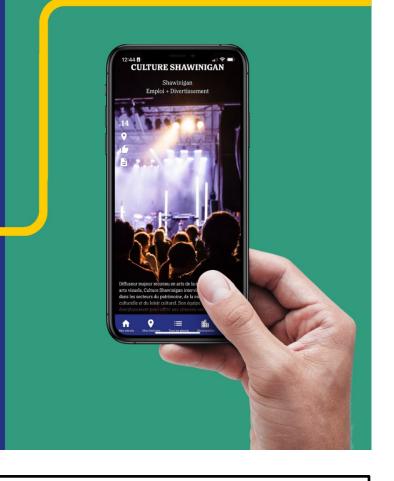
Faites comme les 200 organisations déjà inscrites sur l'application mobile et paraissez-y, gratuitement.

www.applicationplaceauxjeunes.ca

Rendez vous tout au bas de la page et cliquez sur « inscris-toi dès maintenant »

Pour plus d'informations:

Julie Balleux
Agente Place aux jeunes des Chenaux
julie.balleux@cjetrdc.com | 418-362-3109





Les bureaux du Centre d'action bénévole de la Moraine seront fermés du 8 juillet au 5 août 2022 inclusivement.

D'ACTION BÉNÉVOLE Le personnel sera de retour le 8 août 2022. L'agente au projet FQIS veillera à

l'entretien des bacs à jardinage, à l'approvisionnement des frigos-partage et aux dépannages alimentaires, s'il y a lieu.

La messagerie vocale sera également disponible et les appels seront retournés.

Bon été à tous!



CLIN D'ŒIL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Bonjour à tous et toutes,

Lors des Marchés champêtres, la Maison Dupont et l'église sont ouvertes pour des visites guidées de 13 h à 15 h.

Les groupes ou associations sont les bienvenus sur réservation au 418-328-3768.

Au plaisir,

Mariette Jacob, présidente







FADOQ - pique-nique annuel

Jeudi le 21 juillet aura lieu le pique-nique annuel de la FADOQ Saint-Narcisse à l'Agora Desjardins.

(en cas de pluie, à l'intérieur de la salle municipale).

C'est l'occasion idéal pour se rencontrer et se divertir.

Buffet froid: gratuit pour les membres 8\$ pour les non-membres.

Inscription obligatoire avant le 18 juillet 2022 au : 418-328-3961. Information: Solange Boutet, présidente.

Musique d'ambiance sur l'heure du dîner :

Lucie Brouillette animera la rencontre et elle saura vous charmer avec ses chansons et sa musique.

Suivra le bingo pour les grands amateurs.





Pour juillet et août :

Il y a toujours la pétanque les Jundis et mercredis à 18 h 30

La présidente et le comité de la FADOQ vous souhaitent un bel été à tous !!

ASSOCIATIONS





Prendre soin
de SOI
tout en prenant soin
de L'AUTRE

COORDONNÉES: 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) GOX 3G0 St 418 289-1390 / Sans frais: 1 855 284-1390 POINT DE SERVICE: 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) GOX 3K0 St 819 840-0457

info@aidantsvalleebatiscan.org 🕍 www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS

Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répit à domicile



PROGRAMMATION JUILLET 2022 VOTRE INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS EST OBLIGATOIRE, MERCI



Café-rencontre « Les sorties à partager »

Vous avez envie de partager de beaux endroits à voir et/ou des activités accessibles au Québec? Vous souhaitez avoir des idées de quoi faire avec votre proche dans les environs? C'est le temps d'échanger sur le sujet et de nous faire rêver!

* Photos ou objets souvenirs sont les bienvenus!





En présence à 13 h 15

Le jeudi 7 juillet à Sainte-Thècle au local 217 Le mardi 19 juillet à Saint-Luc-de-Vincennes

En virtuel (# réunion zoom 206 588 1781)

Le lundi 11 juillet à 9 h 30 Et le lundi 25 juillet à 13 h 15



Café-jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.



Mardi le 12 juillet à 13 h 15 Crèmerie Le Chalet 826, rue Notre-Dame, St-Narcisse Jeudi le 14 juillet à 13 h 15 Casse-croûte Tournesol

2830, ch. St-Pierre Nord, Sainte-Thècle



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

Contactez-nous pour vous inscrire au 1 855 284-1390 (sans frais) ou par courriel à <u>inscriptionsaidants@hotmail.com</u>
Sainte-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)

Saint-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)



Programme P.I.E.D. Prévention des chutes

Exercices en groupe, entraînement à domicile et conseils. Pour les 60 ans et plus. Début des cours septembre 2022.

Durée: 12 semaines, 2X par semaine (mercredi et vendredi am). Gratuit! Inscriptions: 418-362-2727 poste 3061.

Offert à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-etdu-Centre-du-Québec

Ouébec





PROJET EXPLORE

POUR QUI:

16 à 35 ans

Trois-Rivières/MRC des Chenaux

- Ni en emploi
- Ni aux études
- Ni en formation

Dresser un portrait des jeunes en situation ni en emploi, ni aux études, ni en formation.

Consultation individuelle* d'environ 1 heure pour connaître la personne et ses intérêts.

*Remise d'une carte-cadeau.



Activités gratuites selon l'intérêt des participants.

Activités PAR et POUR les jeunes: allocations financières pour les participants.



Nancy Pépin

819 376-0179 #263 nancy.pepin@cjetrdc.com

Québec 🖁 🖁







ASSOCIATIONS





NOUVEAU SERVICE DU CENTRE D'ACTION BENEVOLE DE LA MORAINE

EN PLUS DES COLLATIONS
ET BONIFICATIONS DE
BOÎTES à LUNCH
OFFERTES DEPUIS DE
NOMBREUSES ANNÉES, LE
CAB DE LA MORAINE
OFFRIRA à COMPTER DE
CETTE ANNÉE AUX CAMPS
DE JOUR :

Une initiative réalisée grâce à la participation financière de la

COEUR !!!

Desjardins
Caisse de Mékinac-Des Chenaux

Des bénévoles du Centre cuisineront des repas qui seront remis à chacun des camps de jour de son territoire, soit St–Stanislas, St–Narcisse et St–Maurice.

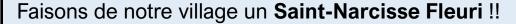
Ces repas seront servis aux enfants n'ayant pas un lunch suffisamment nutritif pour répondre à leur besoin énergétique ou ayant oublié, perdu ou renversé son repas.





Participons ensemble à l'embellissement et le fleurissement de notre MUNICIPALITÉ

concours





Le concours Saint-Narcisse fleuri a pour objectif de valoriser et récompenser les actions menées par les commerçants et les citoyens qui contribuent à l'embellissement de la municipalité par le fleurissement.

Les gens d'affaires et les citoyens sont invités à contribuer à la création d'un environnement accueillant et verdoyant, en plus de renforcer le sentiment d'appartenance envers le milieu, tout en favorisant un équilibre écologique pour la pollinisation. Les inscriptions sont ouvertes du vendredi 1er juillet au mercredi 31 août inclusivement.

Admissibilité

Détenir un commerce ou être résident (propriétaires et locataires sont admissibles).

- Être résident de Saint-Narcisse,
- S'inscrire avant le 5 août inclusivement.
- Visite du jury : semaine du 8 août 2022,
- Une seule inscription par adresse.

Les gagnants seront contactés par téléphone ou courriel dans la semaine du 15 août 2022.



Vous devez vous procurer un formulaire et vous inscrire soit :

- En ligne, sur notre site Web S'inscrire en ligne
- Par courriel à : municipalite@saint-narcisse.com
- Par courrier à: Saint-Narcisse fleuri

353, rue Notre-Dame

Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

Catégories

Façade

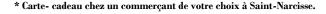
Balcon logement

Industrie / commerce / organisme



1er prix : 100\$ 2e prix : 75\$ 3e prix : 50\$







JUILLET 2022



Site internet: www.saint-narcisse.com Messagerie: municipalite@saint-narcisse.com Facebook: Municipalité Saint-Narcisse

Téléphone : 418-328-8645

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					Monne Sete Canada	2
3 10 à 15 h	FADOQ Pétanque 18 h 30	5	FADOQ Pétanque 18 h 30	**Collecte des encombrants selon l'horaire de la collecte des déchets.	Rendez- vous des arts	Rendez- vous des arts
Rendez- vous des arts	FADOQ Pétanque 18 h 30	12	FADOQ Pétanque 18 h 30	**Collecte des encombrants selon l'horaire de la collecte des déchets. (Pour le rang des Chutes)	15	16
17 march 10 à 15 h	FADOQ Pétanque 18 h 30	19	FADOQ Pétanque 18 h 30	FADOQ Pique-nique	22	23
Bounes Vacances.	Vacances du 25 ju Bureau municipal FADOQ Pétanque 18 h 30		FADOQ Pétanque 18 h 30	28 : 1	29	30
31 Marchi 10 à 15 h						

AOÛT 2022



Site internet: www.saint-narcisse.com Messagerie: municipalite@saint-narcisse.com Facebook: Municipalité Saint-Narcisse

Téléphone : 418-328-8645

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		2	3	***	-55	6
	FADOQ Pétanque 18 h 30		FADOQ Pétanque 18 h 30			
7	8	9	10	11	12	13
Le ser	vice d'urbar FADOQ Pétanque 18 h 30	nisme et env	ironnement FADOQ Pétanque 18 h 30	- Vacances	du 7 au 12	août
14	15	16	17	18	Date de tombée pour recevoir	20
10 à 15 h	FADOQ Pétanque 18 h 30	Conseil 19 h 30 ÉTAB salle multi	FADOQ Pétanque 18 h 30		vos infos	
21	22	23	24	25	26	27
	FADOQ Pétanque 18 h 30		FADOQ Pétanque 18 h 30			
28	FADOQ Pétanque 18 h 30	30	FADOQ Pétanque 18 h 30	publiée dans le mettre à jour des	lendrier peut être c calendrier municip informations qui o anvier dernier. Soy	al, car elle vient nt changé depuis

Administratif	Travaux publics	Personnel de soutien
Stéphane Bourassa , directeur général	Guy Trépanier , responsable de l'entretien mécanique	Louise Martineau, responsable bibliothèque
Johanne Ringuette, directrice générale adjointe	Sylvain Quessy , journalier et opérateur	Yves Brouillette, journalier et espaces verts
Lucie Désaulniers, technicienne administrative	Marc Lahaie, journalier et opérateur	Pierre Baril, parc et esp. verts David Magny, resp. patinoire
Sébastien Blanchette, inspecteur municipal	Serge Groleau, journalier et opérateur	Guy Gervais , directeur Service incendie



Afin d'être informé des nouvelles importantes et des alertes, inscrivez- vous sur notre site Web à l'adresse suivante :

www.saint-narcisse.com